

L'invité

Le dynamisme fiscal fait peur à la Suisse romande. A tort

Pierre Bessard*

Au grand dam de certains politiciens romands, l'arrêt controversé du Tribunal fédéral contre le régime fiscal dégressif d'Obwald n'aura pas mis un terme au dynamisme des cantons. Au contraire. Le gouvernement d'Obwald répond aux juges de Mon-Repos de la façon la plus ironique: il compte encore baisser les impôts, en passant à un barème proportionnel à partir d'un certain seuil.

Qui saurait l'en blâmer? Le demi-canton d'Obwald, jusqu'à aujourd'hui l'un des moins riches de Suisse et l'un des plus dépendants du goutte-à-goutte des subventions fédérales, affiche un revenu par habitant de 38 562 francs, contre 68 450 francs dans la vallée d'en face, le demi-canton de Nidwald. Qu'est-ce qui peut expliquer une telle différence de niveau de vie entre deux contrées dont la principale distinction est le nom de la rivière qui les traverse? Depuis bon nombre d'années, Nidwald applique l'une des fiscalités les moins lourdes de Suisse. A l'inverse, Obwald était jusqu'il y a peu l'un des territoires les plus imposés du pays, faisant face à une véritable hémorragie de ses jeunes résidents, faute de perspectives. Quel contraste entre les deux cantons! Et quelle leçon!

L'attitude romande témoigne d'un refus fondamental de l'effort et d'une complaisance dans le statu quo face à une performance plus que médiocre

C'est précisément le mérite de la diversité fiscale de la Suisse que de permettre des comparaisons à petite échelle, et d'inspirer l'émulation de meilleurs pratiques. Dans un pays complètement centralisé, la population d'Obwald aurait difficilement pu identifier toute la perversité pour son bien-être économique d'une politique fiscale pénalisante, assortie de la dépendance de subventions. Le «vote avec les pieds» des résidents les plus ambitieux, autant que les statistiques, a cependant révélé l'impact d'une fiscalité excessive.

Bien sûr, la diversité fiscale internationale peut également jouer un rôle dans la comparaison et l'émulation de politiques fiscales moins prédatrices. C'est vrai notamment pour les capitaux. Mais le



* Délégué général, Institut Constant de Rebecque

grand nombre de facteurs à prendre en compte dans l'attractivité d'un site, sans parler de l'information imparfaite qui prévaut en général sur les conditions réelles dans un pays donné ne peuvent rivaliser avec deux vallées semblables de Suisse centrale. Obwald et Nidwald sont l'illustration empirique parfaite de l'effet dévastateur de l'impôt sur la prospérité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les citoyens d'Obwald, désireux de rompre avec le passé, avaient plébiscité à 86% leur nouvelle loi fiscale.

Le dynamisme d'un canton en incite déjà d'autres à se remettre en question. Zoug et Nidwald prévoient de nouvelles baisses de l'impôt sur la fortune pour 2008. Parmi les derniers à réaliser les avantages de la concurrence fiscale, Appenzell Rhodes-Extérieures entend devenir, lui, rien de moins que le numéro un suisse pour l'imposition des entreprises. Le canton du ministre fédéral des Finances, Hans-Rudolf Merz, va en effet introduire un taux unique de 6% sur les bénéfices, devançant du même coup Obwald, qui en est (en-core) à 6,6%. Avec l'impôt fédéral direct de 8,5%, une entreprise ne paiera dès lors plus que 12,5% au total, soit autant qu'en Irlande, mais toujours plus qu'à Chypre, qui connaît un taux d'imposition des bénéfices de 10%, ou qu'à Dubaï, où les bénéfices ne sont pas imposés...

De plus grands cantons, comme Argovie, longtemps endormis, ont également compris qu'une fiscalité excessive les pénalise plus que ne les aide. Les «pertes fiscales» sont d'ailleurs toujours comblées en un temps record par le regain d'activité économique déclenché par la libération de capital productif des mains dissipatrices de l'Etat. Même Obwald, en dépit d'avoir passé de l'un des pires à l'un des cantons les plus attractifs en une saison, enregistre pour l'an dernier des recettes fiscales équivalentes à celles de l'année précédente. A la différence de taille que les familles et les investisseurs peuvent désormais disposer de leur argent plus librement, selon leurs choix plutôt que selon les prérogatives des politiciens.

La diversité fiscale des cantons ne contient donc rien de hasardeux pour les finances publiques. Comme l'a rappelé récemment Peter Hegglin, le remarquable directeur des Finances du canton de Zoug, la concurrence fiscale n'est qu'un moyen permettant à la politique d'engager les ressources prélevées du secteur privé «de façon plus efficace et plus économe». En raison du monopole territorial dont dispose l'Etat, cette concurrence apparaît même indispensable pour placer certaines limites aux excès et aux abus inhérents à un monopole. La

charge fiscale totale en Suisse reste d'ailleurs relativement élevée en moyenne. D'autres pays font mieux. Le «vote avec les pieds» que facilite la diversité fiscale contribue tout au plus à inciter certains politiciens à davantage d'autodiscipline et de responsabilité envers les conséquences de leurs décisions ou des erreurs cumulées de gouvernements passés. Et ce n'est que justice.

C'est pourquoi la résistance politique actuelle en Suisse romande, où des conseillers d'Etat aux Finances ont combattu le régime dégressif d'Obwald aux côtés d'un militant communiste, semble si inconvenante. L'attitude romande témoigne d'un refus fondamental de l'effort et d'une complaisance dans le statu quo face à une performance plus que médiocre: Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud affichent tous des taux de chômage au-dessus de la moyenne nationale. Jusqu'à quand les Romands vont-ils tolérer le farniente fiscal de dirigeants politiques qui semblent plus enclins à torpiller le succès des autres qu'à libérer l'énorme potentiel qui sommeille encore dans leurs propres cantons?